

## Attestations, recommandations, et documents d'activités

Ibrahima KONE

### Chorégraphe/éducateur artistique (Polyvalent)

Dans une démarche d'**accompagnement** par le média artistique, **Ibrahima** anime depuis une vingtaine d'années des ateliers de danse, souvent théâtralisés, en direction de **publics jeunes et/ou en difficultés**, recherchant ; l'insertion, l'autonomie, le bien-être moral, mental, physique et psychique...

Abordant la « **Danse** » d'abord comme un outil de **re/construction** humaine, social et solidaire, l'artiste, autodidacte, vise d'autres objectifs tout aussi importants, liant ainsi l'utile à l'agréable :

apprendre, écouter, s'écouter, s'exprimer, communiquer avec soi et les autres bref, vivre ensemble dans une société en se développant collectivement. Ibrahima veut aussi vulgariser les arts, dans un objectif de contribution à la lutte contre les exclusions, les discriminations les racismes...

Les ateliers d'Ibrahima privilégient l'accompagnement des apprenants vers une amélioration de leurs propres acquis. Plutôt que de leur prescrire "**quoi penser**" ou "**quoi faire**", il part des propositions de ces derniers pour compiler des voies d'évolutions. L'éducateur artistique souhaite permettre à chacun de pouvoir danser tout en apprenant, se défaire de ses lourdeurs et blocages, enfin se construire et construire par la danse.

Cette démarche constitue l'artère principal du projet « **A.C.T.** », que l'artiste depuis plusieurs années à travers de nombreux ateliers, ici **attestés**.

*Cliquer sur la photo pour visionner la présentation de « A.C.T. » !*



Présentation - « A.C.T. » - Cie Décalé Koné



ASSOCIATION POUR L'INTEGRATION DES PERSONNES  
EN SITUATION DE HANDICAP OU EN DIFFICULTE

Résidence  
**Jas La Bessonnère**

Marseille, le 21 février 2020

DIRECTION ASSOCIATION ARI  
RESIDENCE  
JAS LA BESSONNIERE  
8 IMPASSE DES ETOILES  
13014 MARSEILLE  
TEL : 04 91 12 73 50

**Objet** : Attestation

Je soussignée, Madame Céline BERGERARD, Directrice de l'établissement Association pour l'intégration des personnes en situation de handicap ou déficiente de Marseille, certifie que Monsieur Ibrahima KONE est intervenu auprès des résidents de notre association en tant que professeur pour des ateliers de danse et expressions corporelles artistiques.

Il a dispensé ses cours de danse à raison d'une séance par semaine de septembre 2016 à ce jour.

Il a su intéresser les résidents majeurs à cette activité, les canaliser tout en les amenant à se dépenser, instaurant entre eux une relation de confiance et de respect.

Cette initiative a eu des conséquences très positives sur le comportement des résidents.

Attestation faite à la demande de l'intéressé pour servir et valoir ce que de droit.

La directrice

Celine BERGERARD

**Résidence**  
**Jas La Bessonnère**  
8 Impasse des Etoiles  
13014 MARSEILLE  
Tél. 04 91 12 73 50  
Fax 04 91 37 09 74  
SIRET 334 353 471 00587



## Foyer de vie l'Astrée

231, avenue Corot

13014 Marseille

Tél. : 04 96 16 01 80

Fax : 04 96 16 01 89

## ATTESTATION

Je soussignée Christian CHABERT, Directeur Adjoint du Foyer de Vie l'Astrée, certifie que Monsieur Ibrahima KONE anime des ateliers de danse africaine, à raison d'une fois par semaine, depuis octobre 2015 auprès des personnes, adultes, que nous accueillons et qui se trouvent en situation de Handicap Mental.

Monsieur Ibrahima KONE propose des exercices et des chorégraphies adaptées aux personnes que nous accueillons. Il a aussi été force de propositions pour que l'activité soit partagée par des personnes résidentes d'un autre Foyer, des jeunes mineurs détenus, ainsi qu'avec d'autres jeunes inscrits en centre de loisirs dans le milieu ordinaire.

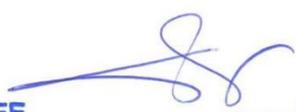
Monsieur Ibrahim KONE a toujours comme objectif le « brassage » des personnes et considère la danse comme un support à la rencontre, au partage et à la reconnaissance de l'autre dans ses différences et ses similitudes.

Les ateliers sont appréciés par les personnes accueillies dans notre structure.

Attestation faite à la demande de l'intéressé pour servir et valoir ce que de droit.

Marseille, le 17/02/2020

**A.M.S.P.**  
**FOYER DE VIE L'ASTREE**  
231, Avenue Corot  
13014 MARSEILLE  
Tél. : 04 96 16 01 80  
Fax : 04 96 16 01 89

  
**Christian CHABERT**  
Directeur Adjoint  
Foyer de Vie L'Astrée

---

Association gestionnaire d'établissements sociaux et médico-sociaux depuis 1954

IME La Parade - IME Les Chalets - SESSAD Le Chemin - IME Valbrise - SESSAD Valbrise - IME La Marsiale - SESSAD Esperanza - ESAT Le Rouet-La Parade - Foyer de vie l'Astrée - MECS La

SIEGE SOCIAL : 6, bd Gueidon 13013 MARSEILLE

☎ 04 91 79 11 47

siege@amsp.fr

www.amsp.fr

---

Carpentras, 20 février 2020

Monsieur Ibrahima KONE  
Compagnie Décalé Koné  
Cité des Associations 13  
La Canebière  
13001 MARSEILLE

**Objet : Attestation**

Je soussigné, Didier ROUAULT, Directeur de la Maison de Vie de Carpentras, certifie que Monsieur KONE Ibrahima est intervenu auprès de nos résidents en tant qu'intervenant animateur de l'atelier « Danse et Mouvement ».

Il a dispensé, à ce jour, 2 séances par mois depuis novembre 2016.

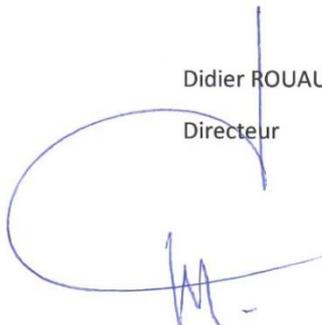
Il a su développer auprès nos résidents la confiance en soi et l'accueil de la différence de l'autre au cours de ses ateliers. Il permet à chacun de (re) découvrir son corps et communiquer avec l'autre.

Monsieur KONE Ibrahima a su développer son grand professionnalisme et mettre à disposition ses compétences élargies de danseur-chorégraphe et pédagogue auprès de notre établissement et des personnes fragilisées que nous accueillons.

Ces ateliers ont toujours eu des effets positifs sur l'état psychologique de nos résidents.

Attestation faite à la demande de l'intéressé pour servir et valoir ce que de droit.

Didier ROUAULT  
Directeur



## ATTESTATION

Je soussignée Emilie TOUCHOT, directrice d'IMAJE Santé l'Espace Santé Jeunes de Marseille, atteste que Monsieur Ibrahim KONÉ a animé des ateliers de danse pour le public jeunes migrants dans une visée thérapeutique.

Ces ateliers se sont déroulés du 01 octobre au 11 décembre 2019 à raison d'un après-midi par semaine.

Monsieur KONÉ a travaillé en partenariat avec Sylvie Dutertre Oujdi, psychologue clinicienne à IMAJE Santé.

Les propositions chorégraphiques de Monsieur KONÉ ont été très appréciées par les jeunes participants et le travail très riche.

Fait pour valoir ce que de droit,  
Marseille, le 3 mars 2020

Emilie TOUCHOT  
Directrice

  
**IMAJE Santé**  
INFORMATION - MARSEILLE - ACCUEIL - JEUNES - SANTÉ  
35, rue Estelle  
13001 MARSEILLE  
Tél. 04 91 13 71 87 - Fax 04 91 13 71 87  
contact@imajesante.fr

Marielle ALLARD  
Directrice Ecole  
Maternelle Frais Vallon nord  
39 av. de Frais vallon  
13013 Marseille

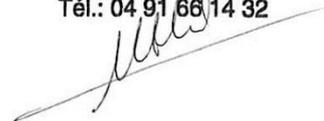
Objet : Attestation d'intervention

Je soussignée, Marielle ALLARD, Directrice de l'Ecole Maternelle de Frais vallon nord, atteste que Monsieur Ibrahima KONE est bien intervenu avec sa Cie DECALE KONE dans notre école de janvier à juin 2018, au rythme de séances hebdomadaires de 2h., réparties entre 4 groupes de 15 enfants (2 classes : les moyens et les grands).

Nous avons énormément apprécié cette collaboration avec Mr KONE, et les séances ont été très bénéfiques aux enfants (entre 4 ans et 6 ans) qui ont eu la chance d'en profiter.

Fait à Marseille le 5 mars 2020

**Ecole Mat. Frais Vallon Nord**  
39, Av. de Frais Vallon  
13013 MARSEILLE  
Tél.: 04 91 66 14 32





Marseille, le 08/03/2016

- RECOMMANDATION -

Madame, Monsieur,

Ibrahima Kone travaille en tant qu'intervenant dans l'établissement scolaire Tour Sainte depuis deux ans. Il encadre un cours de danse et d'expression corporelle auprès des élèves du collège et son cours suscite un vrai engouement auprès de nos adolescents. Le travail de Monsieur Kone est très pédagogique et il s'inscrit directement dans le projet d'établissement qui veut accompagner les élèves dans leur éveil au monde. Nous souhaitons poursuivre ce travail avec la compagnie Décalé Koné et nous ne pouvons que recommander Ibrahima Kone aux personnes qui pourront, à leur tour, bénéficier de ses talents artistiques et pédagogiques.

Cordialement

- A faire valoir pour qui de droit -

MP Chabartier  
Chef d'établissement

Le chef d'établissement

~~TOUR SAINTE~~  
Ecole Collège Lycée Privés



**LE DOUSSOU**  
(Association Loi 1901)

## Attestation

Je soussigné Monsieur Antoine MENDY, Président de l'association « Le Doussou » atteste que Monsieur Ibrahima KONE est membre de notre structure depuis sa date de création en 2000 et qu'à ce titre, il participe activement à la vie de celle-ci.

L'association « Le Doussou » a pour but de faire découvrir et promouvoir la richesse et les diversités des cultures africaines, occidentales et orientales au travers de :

- 1- La transmission de la pratique artistique à un public le plus large possible et notamment en situations de difficulté ou d'exclusion sociale.
- 2- La création et la production de spectacles vivants.

Au vu des multiples qualités humaines et professionnelles de Monsieur KONE, ce dernier fut l'animateur principal de nos différentes activités, tant en interne qu'en externe. Il y est intervenu dans plusieurs domaines, notamment pour l'animation de nos ateliers réguliers de danses africaines et d'entretien physique "tous publics" et ce, de 2000 à 2016, sur des séances de 2h par semaine.

Il mène également notre stratégie de communication par le moyen du contact physique ainsi qu'en utilisant des outils informatiques et numériques, favorisant ainsi notre ouverture vers l'extérieur.

Ibrahima KONE a su, depuis la création de notre association, concevoir des projets d'échanges, artistiques, éducatifs et d'accompagnements adaptés aux personnes et aux contextes, contribuant ainsi au rayonnement de celle-ci.

Il sait motiver et organiser notre équipe dans la mise en œuvre de nos initiatives tout en y coordonnant les actions. Cette qualité nous a permis de développer, sur plusieurs années, des actions de partenariats avec des structures associatives, privées, et publiques. C'est le cas dans notre partenariat ordinairement renouvelé avec la Protection Judiciaire de la Jeunesse « P.J.J. sud-est », depuis 2016.

Il s'est agi prioritairement de la mise en place et de l'encadrement, par Monsieur KONE, d'ateliers de danse et d'expressions corporelles thématiques, destinés à l'accompagnement des plus jeunes et des plus vulnérables.

Ibrahima KONE est un artiste doté de compétences et d'expériences multiples en liens étroits avec notre projet associatif. C'est pourquoi, nous souhaitons conserver ses contributions pour la vie de notre structure.

Attestation faite à la demande de l'intéressé, pour valoir ce que de droit.

Marseille le 14 mai 2020

**LE DOUSSOU** Ass. loi 1901  
Cité des Associations  
BP 135 - 93, la Cannebière  
13001 MARSEILLE  
Tél. 04 86 97 37 40  
Siret 433 244 688 00035

Le Président

La Trésorière

Association Loi 1901 LE DOUSSOU Cité des Associations 93 la Cannebiere13001 MARSEILLE

Tél : 04.86.97.37.40 - Mail : [compagniekone@gmail.com](mailto:compagniekone@gmail.com) - SIRET : 433 244 688 00035 - Web : <http://compagnie-decale-kone.org>

# Lycée professionnel COLBERT

Lycée des métiers du commerce-accueil et des services à la personne



MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE



Lycée professionnel  
Jean-Baptiste  
Colbert

Téléphone  
04 91310452  
ce.0130071g  
@ac-aix-marseille.fr

13 rue capitaine  
Dessemond  
13284 Marseille  
Cedex 2

## ATTESTATION

Je soussigné SABATIER Laurent  
Proviseur du Lycée Professionnel Colbert certifie que  
M. KONE Ibrahima est intervenu auprès  
d'élèves du Dispositif d'Accompagnement  
vers la Qualification en tant que professeur de  
Danse Africaine.

Il a dispensé ses cours à raison d'une fois par  
semaine (5 séances en 2014, 16 séances en 2015).  
Il a su intéresser les élèves à cette activité en  
proposant des séances ludiques et adaptées.

Fait pour servir et valoir ce que de droit

Marseille le, 21 Mars 2015

Le Proviseur

L. SABATIER



# Annexes

## « ATTESTATION INDIVIDUELLE DE FORMATION »

Organisme de formation : Fondation du Camp des Milles, Mémoire et Éducation.

Adresse de l'organisme de formation : Site-Mémorial du Camp des Milles

40, chemin de la Badesse - CS 50642 - 13547 AIX-EN-PROVENCE Cedex France

N° de SIRET : 513 626 713 00012

Déclaration d'activité enregistrée sous le n° : 93.13.14560.13 auprès de la Préfecture de la Région PACA

**La Fondation du Camp des Milles représentée par, M. Nicolas SADOUL, en qualité de Directeur,**

Atteste que **Mme / M.** Ibrahima KONE

en sa qualité de : Directeur - Chorégraphe

à Association "Le Doussou"

a suivi, de manière effective, la formation suivante :

**« ÊTRE RÉFÉRENT DU DISPOSITIF DE  
LABELLISATION CITOYENNE / FONDATION DU CAMP DES MILLES »,**  
dans le cadre de la Chaire UNESCO,  
**« Éducation citoyenne, sciences de l'Homme et convergences des mémoires ».**

conformément aux objectifs prédéfinis a régulièrement suivi le Contenu de la formation suivante :

- module de visite du Site-mémorial et atelier « Les engrenages de la discrimination » ;
- module de compréhension des mécanismes psycho-sociaux conduisant au pire ;
- module de présentation du dispositif national de Labellisation Citoyen ;
- module d'apports juridiques sur la notion de discrimination (Défenseur des Droits) ;
- module sur la conduite de projets d'actions et sur sa mise en œuvre ;

La personne susnommée est dès lors habilitée par la Fondation à exercer la qualité de

**« Référent du dispositif national de Labellisation Citoyenne ».**

Cette habilitation est délivrée sur la base du contrôle continu effectué et des évaluations réalisées par les formateur.trice.s.

Date d'habilitation : 7 avril 2023

Cachet de l'organisme de formation

FONDATION DU CAMP DES MILLES  
MEMOIRE ET EDUCATION  
40, chemin de la Badesse - CS 50642  
13547 Aix-en-Provence Cedex 4  
Tél : 04 42 39 17 11 / Fax : 04 42 24 34 68  
www.campdesmilles.org  
Agrément formation n° 93.13.14560.13



Pour le Directeur, par délégation,

Le Directeur.





**DIRECTION DE LA PROTECTION  
JUDICIAIRE DE LA JEUNESSE**

**Marseille, le 23 juillet 2018,**

**DIRECTION TERRITORIALE  
DES BOUCHES DU RHÔNE**

*N/Réf LC-CT n°*

### **ATTESTATION**

Je soussigné, Luc CHARPENTIER, directeur territorial PJJ des Bouches-du-Rhône, atteste que M. Ibrahim KONE intervient dans le cadre de son projet ACT au quartier mineures des Baumettes et à l'EPM Marseille.

Il s'agit d'un programme d'actions éducatives artistiques articulé autour de la danse. Il cible et fait travailler ensemble les détenus mineurs et les personnes en situation d'handicap. Les objectifs visés sont notamment l'intégration, la lutte contre l'isolement, l'accès à la culture et aux arts, le vivre et faire ensemble.

Ses interventions ont été clôturées par une représentation au mois de juin dans ces deux lieux de détention. Les mineurs ont pu manifester tout l'intérêt qu'ils portaient à cette manifestation.

Attestation faite à la demande de l'intéressé pour servir et valoir ce que de droit.

**Luc CHARPENTIER**  
*Directeur territorial*

D.T.P.J.J. 13  
141 avenue du Prado  
13295 MARSEILLE CEDEX 08  
Téléphone : 04.96.19.90.05  
Télécopie : 04.96.19.90.20  
E-mail : dtpjj-marseille@justice.fr



**Philippe HARIG**

**Provisur Adjoint,  
Directeur du Service de l'Enseignement**

☎ 04.91.35.77.06 (*secrétariat de direction*)

☎ 06.37.53.86.19

☎ 04.91.35.77.20

Email : philippe.harig@justice.fr



LENGUE - ESCRITURA - FRENCH

REPUBLICA FRANCESA

MINISTERIO DE LA SALUD

Y DE EDUCACION

**Etablissement Pénitentiaire pour Mineurs**

**Unité Pédagogique Régionale**

Je soussigné, Philippe Harig, proviseur-adjoint de l'EPM de Marseille, certifie par la présente que M. KONE Ibrahima (Association LE DOUSSOU) est intervenu au sein de l'établissement dans le cadre d'un projet danse organisé conjointement par la PJJ et l'Education Nationale.

Son engagement, sa façon d'être et son rapport aux adolescents dont il avait la charge se sont avérés en tous points remarquables, l'expérience est à réitérer. Pour faire valoir ce que de droit.

Fait à Marseille, le 24 juin 2013,

Le proviseur-adjoint...Philippe HARIG

  
Le proviseur-adjoint...Philippe HARIG  
Directeur de l'Enseignement  
Philippe HARIG  
EPM de Marseille  
Montée du commandant de Robien  
BP 70014  
13367 Marseille Cedex 11

Etablissement Pénitentiaire pour Mineurs  
Montée du commandant de Robien  
BP 70014  
13367 MARSEILLE CEDEX 11

# "A.C.T.-6"

- La Danse et la Mode écocitoyenne, comme outil de santé et d'insertion pour des mineur(e)s détenu(e)s et/ou placé(e)s !

Du 01 septembre 2022 au 31 mai 2023 - Restitutions d'ateliers le 18/11/22 Baumettes, le 17/02/23 à la Cité des Asso, le 26/05/23 à l'E.P.M.

Thème « **Le moine ne fait-il pas l'habit ?** »



PROGRAMME RESTITUTIONS : thème : « Le moine ne fait-il pas l'habit ? »

1 - Projection vidéo

2 - Débat : spectateurs/participants

3 - Représentation - création artistique : « Le moine ne fait-il pas l'habit ? »

Intervenants :

Ibrahima KONE : Chorégraphe / Educateur artistique  
Assistante : Marjolaine ANCEY / Danse thérapeute  
Mail : [compagniekone@gmail.com](mailto:compagniekone@gmail.com) -

# "A.C.T.-5"

Fruit d'une collaboration artistique et intellectuelle entre -  
Mineurs (sous-main de justice) et Adultes (en situations de handicap)

Mené : « PAR TEMPS DE COVID »

Art Chacun pour et Tous

A  
C  
T

5<sup>ème</sup> édition

PROGRAMME :

- 1 - Projection vidéo, thème : « PAR TEMPS DE COVID »
- 2 - Débat : spectateurs/participants : thème : « Le Juge-ment ? »
- 3 - Représentation : création artistique : « Le Juge-ment ? »

Intervenants :

Ibrahima KONE : Chorégraphe / Educateur artistique

Mélinda CHAÏB-AÏNOU / Danseuse / Educatrice spécialisée

Mail : [compagniekone@gmail.com](mailto:compagniekone@gmail.com) - Web : <http://compagnie-decale-kone.org>

## "Restitution d'ateliers en prisons"

### Projet "A.C.T." - 4"

La Cie Décalé Koné restitue ses ateliers artistiques/éducatifs, faisant collaborer des **détenu(e)s mineur(e)s** et des **adultes en situation de handicap**, autour d'un thème :

### « Le Juge-Ment ? »

#### 2 lieux :

1 - Aux Baumettes (Quartier Mineur) - **Le 14/05/20 à 15h**

**N.B.** - Pour accès, envoyer CNI recto/verso et justific de domicile à : [emilie.carriere@justice.fr](mailto:emilie.carriere@justice.fr) - avant le 31/03/20

2 - A l'E.P.M. (Etablissement Pénitentiaire pour Mineurs - Marseille la Valentine) - **Le 29/05/20 à 14h30**

**N.B.** - Pour accès, envoyer CNI (recto/verso) à : [soria.mahdid@justice.fr](mailto:soria.mahdid@justice.fr) - avant le 30/04/20

#### PROGRAMME :

- 1 - Projection vidéo « Le Juge-Ment ? » - (10 min)
- 2 - Echanges/débats avec les participants sur le thème : « Le Juge-Ment ? » - (20 min)
- 3 - Présentation (commune) de la création chorégraphique « Le Juge-Ment ? » - (20 min)

#### Intervenants :

Ibrahima KONE : Chorégraphe / Educateur artistique  
Mélinda CHAÏB-AÏNOU / Danseuse / Educatrice spécialisée

Mail : [compagniekone@gmail.com](mailto:compagniekone@gmail.com)

Compagnie Décalé Koné/Ass Le Doussou - Web : <http://compagnie-decale-kone.org>

LA DPJJ	RELATIONS SOCIALES	NOTE D'ORIENTATION	AFFAIRES FINANCIÈRES ET IMMOBILIÈRES	SAH
ORGANISATION DE LA DPJJ	RESSOURCES HUMAINES	FORMATION	PJJ PROMOTRICE DE SANTÉ	DISPOSITIFS ET PRATIQUES ÉDUCATIVES
DIRECTIONS INTERREGIONALES	MANIFESTATIONS NATIONALES	INTERNATIONAL	MINEURS NON ACCOMPAGNÉS	COMMUNICATION

29 novembre 2018

## EPM de Marseille : la danse pour mieux se comprendre

### Le faire-ensemble au coeur des rencontres à l'établissement pénitentiaire pour mineurs de Marseille

De septembre à novembre 2018, un programme d'actions éducatives artistiques et socioculturelles, articulé autour de la danse en tant qu'expression corporelle, s'est déroulé à l'établissement pour mineurs (EPM) de Marseille La Valentine.

Le projet Arts pour chacun et pour tous (A.C.T) a pu relier plusieurs publics et établissements, dans une démarche utilisant l'art comme prétexte à la construction sociale et collective.

Il est mené par la compagnie *Décalé-Koné*, représentée par Ibrahima Koné (chorégraphe, éducateur artistique) et Mélinda Chaïb-Aïnou (éducatrice spécialisée).

### Mieux se comprendre

Cette expérience a mis en lien des personnes majeures en situation de handicap intellectuel du foyer d'hébergement *le Jas la Bessonnère* (association ARI) et un groupe de détenus mineurs de l'EPM *La Valentine*.

Ces ateliers de danse partagés ont été colorés par l'empathie, le respect mutuel et ont favorisé l'esprit de citoyenneté. Les participants et encadrants ont pu mettre à l'épreuve le faire-ensemble avec ses différences et leurs représentations : qu'est-ce qu'un « détenu » et qu'est une personne « en situation de handicap » ?

### « On s'en souviendra »

L'étroite collaboration des équipes éducatives de la protection judiciaire de la jeunesse, ainsi que le soutien de l'administration pénitentiaire, ont offert des moments uniques entre les participants et au sein des équipes. Beaucoup d'entre eux diront « *des moments comme cela, on s'en souviendra* ».

Ce projet d'une année s'est concrétisé le 23 novembre 2018, par un rendu d'atelier en détention, incluant un témoignage vidéo, une conférence animée par les participants et intervenants, ainsi qu'une chorégraphie. Une danse collective conviant tous les présents a finalisé le programme.

Cette expérience éducative et artistique s'est clôturée sous le signe de la compassion mutuelle et de la joie partagée. Un parcours collectif, source d'enseignements et prometteur, qui devrait se poursuivre en 2019, à suivre...

**Article rédigé par Sonia Mahdid, éducatrice au SEEPM La Valentine.**



21 juin 2018

## La danse pour se construire au SEEPM de Marseille

Dans le cadre de la démarche « PJJ promotrice de santé », huit mineurs du service éducatif en établissement pénitentiaire pour mineurs (SEEPM) de Marseille ont participé à des ateliers de danse et d'expression corporelle intitulés : « Dansons pour nous construire ». Menés par la compagnie Décalé Koné, les ateliers ont eu lieu tous les mercredis après-midi pendant 2 mois.

Le but était de travailler sur les thématiques de la santé et du bien-être. Tous les mercredis après-midi, pendant deux mois, huit mineurs du Service éducatif en établissement pénitentiaire pour mineurs (SEEPM) de Marseille, ont participé à des ateliers de danse et d'expression corporelle.

### « Dansons pour nous construire »

Grâce à cet atelier, qui s'inscrit dans la démarche « PJJ promotrice de santé », les jeunes ont été amenés à porter un regard différent sur leur propre corps, en le mettant en scène dans un espace partagé.

En effet, la danse est un média artistique adapté aux besoins des adolescents, car elle permet d'améliorer l'image et l'estime de soi.



### L'art pour tous

Depuis 2013, la compagnie Décalé Koné, conduite par le chorégraphe Ibrahima Kone et Mélinda Chaibainou, propose un programme d'actions artistiques et culturelles participatives qui contribuent à l'éducation et au mieux-être des jeunes à travers un programme intitulé « ACT » : Art pour Chacun et pour Tous.

Après une phase de découverte, les mineurs se sont pris au jeu et se sont activement investis. L'un d'entre eux s'est d'ailleurs porté volontaire pour la réalisation du logo apposé sur les tee-shirts du groupe.

Chaque participant a su se dépasser en se mettant en scène lors d'une représentation suivie d'une conférence débat autour de la prison et de l'art, qui s'est tenue mercredi 6 juin, à l'EPM. À la fin de la représentation, l'ensemble du personnel a rejoint les jeunes sur scène, afin de réaliser une chorégraphie collective.

*Article proposé par Sonia MAHDID, éducatrice au SEEPM*

## Danse et réflexion sur l'accompagnement éducatif à l'EPM de Marseille



*Grâce à un partenariat entre le PJJ et la compagnie Décalé KONE et une participation active des différents professionnels de l'EPM, les mineurs ont suivi de fin avril à juin 2018 des ateliers de danse. Les intervenants ont su, à travers ce média, favoriser une réflexion sur les conditions de détention mais également échanger sur le handicap. Ce module s'est conclu le 06 Juin 2018 par un échange avec des professionnels de l'EPM et par un spectacle de danse. Les mineurs se sont inscrits dans une action de partenariat avec des structures accueillant des personnes handicapées. Ils ont surpris par leur maturité et leur empathie.*



LA DPJJ	RELATIONS SOCIALES	NOTE D'ORIENTATION	AFFAIRES FINANCIÈRES ET IMMOBILIÈRES	SAH
ORGANISATION DE LA DPJJ	RESSOURCES HUMAINES	FORMATION	PJJ PROMOTRICE DE SANTÉ	DISPOSITIFS ET PRATIQUES ÉDUCATIVES
DIRECTIONS INTERREGIONALES	MANIFESTATIONS NATIONALES	INTERNATIONAL	MINEURS NON ACCOMPAGNÉS	COMMUNICATION

02 octobre 2016

## La danse comme outil de construction au QM d'Aix-Luynes

Cet été, le quartier mineur (QM) de la maison d'arrêt d'Aix-Luynes a confié à la compagnie Décalé Koné l'animation d'ateliers de créations corporelles artistiques dans le cadre des activités socio-éducatives de l'établissement. Retour sur une aventure positive, inscrite dans le cadre des actions de laïcité et citoyenneté, qui a offert aux jeunes mineurs pris en charge par la protection judiciaire de la jeunesse, un véritable espace d'expression et d'ouverture sur le monde.

C'est au rythme d'une séance par semaine que les danseurs en herbe du QM de la maison d'arrêt d'Aix-Luynes ont suivi durant tout l'été les pas d'Ibrahima Koné, chorégraphe de la compagnie Décalé Koné, accompagné de son assistante Magali Guiraud, à travers un programme intitulé A.C.T (Art pour Chacun et pour Tous). Basé sur des ateliers pédagogiques de danse, cet outil a pour spécificité de créer et proposer des espaces d'échanges afin d'accompagner les participants vers davantage d'autonomie et de confiance en soi. « *Nous concevons la danse avant tout comme un moyen d'expression et de questionnement au service de l'épanouissement et du mieux-être collectif* » explique Ibrahima Koné, qui conçoit la création artistique comme un levier d'intégration et de cohésion.



Danse, chant, musique ou encore création de logo, chaque jeune s'est vu attribuer une discipline en fonction de ses goûts et de ses aptitudes. Après des débuts timides, les participants se sont peu à peu ouverts, laissant libre cours à leurs talents respectifs. Jean-Eliot CHRETIEN, éducateur à l'unité éducative de milieu ouvert d'Aix-en-Provence/Celony, a d'ailleurs été agréablement surpris par leur investissement. « *Les jeunes se sont montrés volontaires et ont dynamisé le groupe en étant force de proposition* ».

Le 12 septembre, c'est devant une trentaine de personnes, parmi lesquelles Luc CHARPENTIER, directeur territorial des Bouches-du-Rhône, M. Boitard et Mme Jauffret, substituts du procureur chargés des mineurs, de nombreux professionnels mais aussi des jeunes détenus, que l'aventure s'est clôturée par une présentation du travail accompli durant ces dix semaines. Après un temps d'échange, le public a été invité à se prêter au jeu et à exécuter quelques pas de danse.





---

Formation de formateur en Danses d'ici et d'ailleurs  
Certification Régionale

---

Je soussigné, Cécile LIGNY, certifie par le présente que Monsieur Ibrahima KONE, danseur chorégraphe – Association le Doussou - intervient au sein de notre « formation de formateurs en danses d'ici et d'ailleurs »

Son atelier vient renforcer le travail conduit par Marie Hélène Desmaris, danseuse chorégraphe - Cie Marie Hélène Desmaris - sur les FONDAMENTAUX de la DANSE auprès des stagiaires formateurs.

Cet atelier sur les fondamentaux est donc renforcé avec :

- Ibrahima Kone - Le Doussou - pour la "souche" africaine
- Virginie Ghanem - Cie Al Masira - pour la "souche" orientale
- Anne Claire Feybesse - Cie Indian Style - pour la "souche"
- Miguel Nosibor - Cie En Phase - pour les pratiques dites « urbaines » avec le Hip Hop.

Son atelier questionne :

- les fondamentaux de la danse (Corps-Poids-Espace-Energie-Relation) du point de vue des pratiques africaines.
- la pratique enseignante qui doit s'adapter non seulement au public d'apprenants tout en restant cohérente avec les disciplines proposées.

A ce titre, les pratiques enseignantes construites par Ibrahima Kone pour nos publics de stagiaires formateurs sont adaptées et cohérentes avec les disciplines africaines (techniques, propositions de travail, encadrement des groupes, variations rythmiques et relation musique-danse, contexte socioculturel et artistique).

C'est la raison pour laquelle nous faisons appel à ses compétences chaque année.

Cécile LIGNY  
Responsable des professionnalisations



PRÉFET DE LA RÉGION PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

Direction régionale des affaires  
culturelles

**ATTESTATION DE COMPETENCE PROFESSIONNELLE**

**Education artistique et culturelle**

Affaire suivie par :  
Isabelle Milliès  
Conseillère pour l'éducation  
artistique et culturelle

Tél. : (33)[0]4 42 16 14 25  
Isabelle.millies@culture.gouv.fr

Hyacinthe Cunat  
Assistante

Tél : (33)[0]4 42 16 14 33  
hyacinthe.cunat@culture.gouv.fr

VU la loi n°88-20 du 6 janvier 1988 relative aux enseignements artistiques,

VU le décret n° 88-709 du 6 mai 1988 pris pour l'application de l'article 7 de la loi précitée,

VU l'arrêté du 10 mai 1989 fixant les modalités d'attestation de compétence professionnelle pour les personnes apportant leur concours aux enseignements et activités artistiques, dispensés dans les établissements scolaires des premiers et seconds degrés.

Sur proposition de la Conseillère pour la danse, le directeur régional des affaires culturelles a décidé d'accorder une attestation de compétence professionnelle à :

**Ibrahima KONE**

Demeurant à Marseille (13).

Cette attestation est délivrée pour intervenir dans les établissements des premiers et seconds degrés durant l'année scolaire **2017/2018**.

Domaine de compétence : **DANSE**

Elle n'a pas valeur d'engagement financier de la part du ministère de la culture pour les actions qui seraient conduites par l'intervenante ci-dessus désignée.

A la fin de chaque intervention, **un bilan d'activité doit être adressé à la direction régionale des affaires culturelles qui sera examiné lors de la demande de renouvellement de l'attestation.**

Le directeur régional des affaires culturelles

Marc CECCALDI